

Réf: Dossier 458124

Avis de constitution

SOCIETE « ECLAT IMMOBILIER PRESTIGE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECLAT IMMOBILIER PRESTIGE »

Objet : GESTION IMMOBILIERE,
CONSTRUCTION,
PRESTATIONS DE SERVICES,
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,
PRESTATION DE NETTOYAGE,
FOURNITURES ET MATERIELS BUREAUTIQUES.

Plus généralement, la société pourra effectuer toutes opérations juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tous autres similaires ou connexes et ce tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle TRAORE KARIDIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12146 du 26/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73735/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

